

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 21 mai 2021

Etaient présents : Mesdames Artigas, Dreveau, Mercier, Sterlin, Ténart

Messieurs Cayez, Chocart, Clamageran, Dehove, Detrey, Guidet,
Hoffmann, Louvet, Mutel,

Etait absents et excusé : M. PONNOU DELAFFON Jean, (Donne pouvoir à Mme
MERCIER Catherine),

Secrétaire de séance : Mme Martis

Après approbation du compte-rendu de la précédente réunion,

ORDRE DU JOUR :

- **FINANCES**
 - Décision Modificative
 - Tarifs piscine
 - Tarifs périscolaire
 - Subvention aux associations
- **SPORT**
 - Labellisation Oise 2024
 - Parcours sportif – Etude projet LEADER
- **POINTS DIVERS**
 - Elections Régionales et Départementales
 - Course à pied « Princesse Margot »
 - Organisation distribution sacs

FINANCES

Décision modificative

Le budget primitif 2021 présente une inversion entre les dépenses réelles et les dépenses d'ordre.

Il est nécessaire de prendre une décision modificative pour la trésorerie pour corriger cette erreur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte

- La décision modificative

A l'unanimité.

Tarifs piscine

Après une analyse des inscriptions de l'année écoulée, un bilan financier, une projection de l'année future en termes d'activités et de fréquentation, au regard des tarifs piscine qui n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années, la commission « Piscine » propose d'augmenter les tarifs selon le tableau précisé en annexe.

En raison de cette année particulière Covid, et la fermeture de la piscine, les usagers inscrits l'année dernière en aquagym, en cas de réinscription pour l'année future, pourront participer sans supplément à un deuxième cours d'aquagym sur l'année complète ou à 10 séances d'aquabike.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 7 abstentions et 8 voix pour, d'augmenter les tarifs de la piscine.

Tarifs périscolaire

Les services périscolaires, le service de restauration ont fonctionné pleinement tout au long de l'année scolaire (une semaine de fermeture pour confinement). Les protocoles sanitaires en vigueur sur cette année scolaire ont été rigoureusement respectés : l'utilisation de désinfectants normés, d'essuis mains à usage unique, le dédoublement de service de restauration scolaire, l'emploi d'une deuxième cantinière, génèrent un coût conséquent à la charge de la commune.

Une hausse des tarifs de 0,10 euros par service à partir de la rentrée de septembre 2021 est proposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec 3 voix contre et 12 voix pour, d'augmenter les tarifs pour la rentrée 2021-2022.

Subvention aux Associations

Il a été prévu dans le budget d'allouer comme chaque année une subvention aux différentes associations. Pour le moment, seule l'association APEL (Association des Parents d'élèves de Lachelle) recevra une subvention pour lui permettre de régler des frais engagés pour la course pédestre organisée au profit de l'association « Princesse Margot ».

Les autres associations seront reçues par le Maire pour définir des montants alloués.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de verser la subvention à l'Association APEL.

SPORT

Labellisation Oise 2024

La Commune souhaite participer aux J.O. 2024 dans le cadre de la Labellisation. Pour obtenir la Label, il faudra remplir un dossier avec un projet détaillé.

La Municipalité souhaite dynamiser le sport jusqu'en 2024. Différentes actions sont proposées :

- Faire découvrir le sport et ses valeurs
- Célébrer les Jeux Olympiques et paralympiques dans notre Village
- Organiser ces célébrations dans le respect des ambitions environnementales de Paris 2024
- Envisager des célébrations ouvertes au plus grand nombre (ex : course cycliste, Corse à pieds, ...)
- Organiser un triathlon pour tous
- Retransmission des JO de Tokyo
- Faire participer l'école

Parcours sportif

La commune valide le projet de l'installation d'un parcours sportif.

Le projet leader sera solliciter pour aider la commune à financer ce projet (à hauteur de 80%). Il reste néanmoins à réfléchir sur le lieu d'implantation des appareils.

POINTS DIVERS

Elections Départementales et Régionales

Un bureau de vote sera installé à la salle des sports. Une commande de plexiglas a été faite pour respecter les gestes barrières.

La Préfecture nous fournit des masques et du gel distribué par les services de l'ARC.

Courses « Princesse Margot »

600 inscrits à ce jour.

Un maximum de publicité a été faite par l'association APEL.

Un rassemblement est prévu le 29 mai 2021 de 9h à 17h et les participants devront éviter les regroupements.

L'ARC se charge d'amener le matériel nécessaire à la manifestation.

Nouvelle organisation pour la distribution des sacs »

Dès le 5 juin 2021, une nouvelle distribution sera organisée aux ateliers techniques de 10h à 12h.

Les prochaines sont prévues les 4 septembre et 4 décembre 2021 de 10h à 12h.

Les sacs ne seront plus disponibles en mairie.

M. LOUVET

- Les travaux pour le transfert des images des caméras sont prévus semaine 21. Le coût pour la réception des images sur le site de MARGNY-LES-COMPIEGNE est de 7 500 €. La DSI (direction des services informatiques) prend en charge cette dépense.
- Suite aux problèmes de compteur (dysfonctionnement) rencontrés par la chocolaterie, il est constaté une consommation énorme durant les années 2015 et 2016. Monsieur le Maire a rencontré le propriétaire et il a été convenu qu'une partie de la facture serait réglée à hauteur de 2 500 €.
- Les lagunes doivent être dépolluées. Monsieur le Maire doit prendre contact avec Monsieur Séjourné à ce sujet.
- A compter du 1^{er} juin, Monsieur Cédric BALEUR louera le logement de la commune.

Mme TENART

- Remercie les Conseillers pour leur participation lors de la distribution des brins de Muguet le 1^{er} mai 2021.
- Pose la question sur l'organisation du feu d'artifice. Martine propose de rencontrer le commercial de la Société EURODROP.
- Le nettoyage du village est prévu les 10, 11, 12 septembre 2021.

M. DEHOVE

- A reçu l'Arc pour faire un point sur les différents axes de Lachelle où il faudrait intervenir pour limiter la vitesse.
- Informe que des pierres ont été installées à la Garenne à la limite de Rémy et Lachelle. Une barrière va être également installée sur le territoire de Lachelle avec un cadenas. Une clé sera distribuée à chaque propriétaire. Une autre clé sera disponible en mairie pour les interventions ponctuelles.
- Les panneaux de rue sont posés.
- Le souffleur est acheté. Etude pour l'achat d'une balayeuse de voirie.
- Fait un rappel à la population. Le nettoyage des trottoirs est la charge du propriétaire.
- Explique que l'architecte intervenu pour les travaux de la mairie doit donner son chiffrage.
- Précise qu'il sera difficile de déplacer les panneaux d'entrer dans l'agglomération.

Mme DREVEAU

- A reçu un bon accueil des personnes âgées lors de la distribution des brins de muguet.
- Demande où en est la construction de la quatrième classe. Monsieur le Maire explique que les chiffrages évalués par les entreprises étant plus élevés, il est nécessaire de faire repasser le dossier en Conseil d'Agglomération.

M. CAYEZ

- Fait remarquer l'incivilité au niveau de la circulation.

M. DETREY

- Demande à M. GUIDET s'il serait possible en cas de changement budgétaire d'avoir un point visuel et plus précis des manipulations faites.

Mme ARTIGAS

- Souligne également que la distribution des brins de muguet était très agréable.

M. CLAMAGERAN

- Demande à M. Le Maire s'il serait possible d'intervenir pour faire déplacer les voitures garées au calvaire. Celles-ci sont gênantes et empêchent la visibilité.

Mme STERLIN

- Fait remarquer un stationnement important de camions à la Féculerie et demande s'il est possible d'intervenir pour empêcher le stationnement sur la route.

M. CHOCART

- Souhaite que l'on prévienne les habitants qu'il est interdit de se stationner sur la bande d'herbe Chemin derrière les haies.

M. GUIDET

- Explique que lors de la Commission Finances de l'ARC, il a été question du plan vélo. Le plan vélo ne concerne pas directement Lachelle prochainement. Lachelle sera concernée dans une phase ultérieure.
- L'ARC propose également de mutualiser le prêt de matériel événementiel.
- Explique que le centre de vaccination de Compiègne est ouvert pour 6 mois voire plus.
- Propose une Commission Finances le 27/05/2021 et une Commission des Affaires Scolaires le 02/06/2021.

La séance est levée à 23h30.

Le Maire

X LOUVET

